

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2001_ /PRG/SGG
/ / 0 0 2

PORTANT NOMINATION D'UN
CONSEILLER A LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, le N°D/2000/046/PRG/SGG du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000

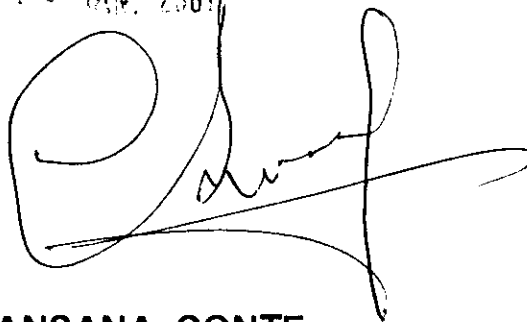
D E C R E T E,

Article 1^{er} : Monsieur ERIC BENJAMIN COLLE, Administrateur Général des Grands Projets de l'Etat, est nommé cumulativement, Conseiller Economique à la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

08 JAN. 2001



GENERAL LANSANA CONTE